

Intervention du groupe CGT sur l'Avis concernant la Stratégie régionale en matière de formation professionnelle

Par Jean-Louis CORVAISIER et Simon LOPEZ

Mesdames les vice-Présidentes du Conseil Régional,
Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le rapporteur,
Chers collègues,

Le rapport du Conseil Régional et l'avis qui s'y rapporte rappellent le contexte difficile de la rentrée 2010, cela essentiellement dans le cadre de la formation professionnelle. Les éléments de contexte fournis sont tant conjoncturels (baisse des ressources de la taxe d'apprentissage) que politiques avec l'incertitude pesant sur le renouvellement quinquennal des Contrats d'objectifs et de Moyens. Au-delà de la seule formation professionnelle il nous semble indispensable de dénoncer au sein de notre Conseil le désengagement toujours croissant de l'État dans l'éducation nationale (baisse de 20 milliards du budget de l'Éducation nationale en 15 ans d'après le dernier rapport de la Cour des Comptes, perte de deux points de PIB par rapport au budget de l'État, destruction programmée de l'institut de recherche pédagogique, ou encore recul de la France par rapport aux pays de l'OCDE avec un nombre croissant de ses élèves en échec scolaire entre 2000 et 2009).

De même, il est nécessaire de dénoncer la fragilisation du service public de l'Éducation Nationale avec le non renouvellement de postes statutaires et l'augmentation du nombre de contrats offerts à l'enseignement privé. Cette volonté politique se traduit inévitablement, à l'échelle du territoire, par des relations conflictuelles entre la Région et les services de l'État (Rectorat, DRAAF, Préfecture), conflits qui se ressentent particulièrement dans la deuxième partie du rapport et sont repris par l'avis.

Cette opposition est préoccupante pour l'avenir de nos territoires car elle va « à l'encontre des aspirations des citoyens et des exigences de cohérence éducative à l'échelon national » [comme le souligne un rapport récent de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche]. On court donc à une éducation à plusieurs vitesses et à une

sélection par l'argent mettant en très grande difficulté les familles paupérisées dès l'enseignement élémentaire et visant de façon malsaine à organiser une compétition aussi bien entre les territoires qu'au sein de la société toute entière. (On assiste ainsi à la quasi exclusion, pour motif financier, des enfants d'ouvriers et/ou d'employés avec le choix de formations par dépit pour des raisons économiques à cause de l'augmentation des frais liés à la scolarité.).

Il est donc fondé et rassurant que la Région dénonce cette politique nationale, l'avis reprenant d'ailleurs ces éléments d'inquiétude. Cependant, pour combattre cette évolution il faut également une intervention régionale volontariste en termes de financement des infrastructures et de la formation. Le ton plus vindicatif de la seconde partie contraste donc avec celui de la première partie sur les priorités régionales en matière de formation. La région se contente finalement d'une gestion timorée du quotidien quand il s'agit de ses attributions. Les concepts flous mais à la mode : « développement durable », « durabilité », « service à la personne », « employabilité », « sécurisation des parcours »... sont fréquents dans le texte mais on a du mal à trouver leur traduction concrète en termes de mesures voire tout simplement à les expliciter. Ainsi on ne peut que regretter que les investissements soit fait *a minima* renforçant encore pour les lycées le climat de rigueur actuel.

En plus de cette absence d'investissements ambitieux la logique dans le choix des formations reste préoccupante. Il est important que l'avis rappelle les préoccupations du CESER concernant « les risques d'une trop grande adéquation entre les formations et l'emploi local ». Nous dénonçons depuis longtemps cette logique court-termiste qui soumet la formation à l'obsession concurrentielle et aux logiques patronales désignées sobrement par les « besoins de l'économie ». L'importance de la formation initiale pour la cohésion sociale est trop rapidement rappelée. Cette formation initiale doit privilégier tout ce qui fait socle commun en permettant aux futurs citoyens de partager un patrimoine commun à l'échelle régionale, nationale, européenne... Il nous semble que face à la fragmentation du savoir et certains employeurs qui

rêvent d'individus atomisés et modélisés, le renforcement de ce socle commun est indispensable. Ensuite, l'accession à une certification professionnelle reconnue au moins nationalement doit permettre de s'insérer durablement dans un emploi correspondant à sa qualification et d'en changer avec succès. Il ne s'agit pas de répondre aux besoins temporaires qui peuvent varier rapidement par définition mais de construire sa vie, sans réduire la formation à sa dimension professionnalisante. Ainsi, pour la CGT la formation professionnelle doit également permettre de s'insérer dans la vie sociale, de se réaliser pleinement en tant que personne [, en permettant au futur citoyen :

- d'acquérir une formation professionnelle et une certification reconnue nationalement et inscrite au répertoire national des certifications professionnelles,
- de s'insérer durablement dans un emploi correspondant à sa qualification,
- de maîtriser les situations de travail qu'il rencontrera dans cet emploi,
- d'accéder à la formation professionnelle tout au long de sa vie, cette thématique étant absente du rapport et de son avis,
- de construire un parcours professionnel prenant en compte des mobilités choisies.]

L'apprentissage doit donc être un choix fait en toute liberté et non un choix par défaut. Face à un chômage massif des jeunes, le gouvernement en fait une voie « royale » pour masquer la réalité du sous-emploi tout en l'adaptant aux besoins des entreprises, y compris des grandes entreprises publiques et des Banques, qui les utilisent comme variables d'ajustement aux fluctuations des besoins ou, pour les entreprises privées, aux contraintes du marché. Ces évolutions sont contraires aux optiques défendues par la CGT qui visent à faire de l'apprentissage un mode d'acquisition de connaissances et de compétences.

L'accent mis, en particulier, sur « les services à la personne » ne doit pas dispenser de mener une politique volontariste de maintien et de développement de l'industrie dans notre région qui portera les formations de demain. Il nous semble également difficile de dissocier la formation professionnelle initiale de l'idée d'une éducation permanente et d'une formation professionnelle tout au long de la vie accessible à toutes et à tous qui devrait se traduire par un service public de la formation professionnelle articulé avec un service public de l'emploi. C'est dans le cadre de ce service public de la formation professionnelle que seraient

régulièrement « former les formateurs », besoin impérieux que soulignent le rapport et son avis. Il s'agirait également de réfléchir aux rôles, droits et devoirs du tuteur pour s'assurer que la formation professionnelle n'ait pas de formation que le nom et ne soit pas l'occasion d'avoir une main d'œuvre subventionnée de plus en plus intéressante avec l'élévation des qualifications.

Enfin, nous ne passerons pas sous silence l'évolution très négative, au plan gouvernemental, des AFPA (Association Nationale pour la Formation des Adultes), dont des transferts de personnels à Pôle Emploi et entre autres, un désengagement de l'État confirmé et amplifié par les lois de finances (on passe ainsi d'un budget de 750 Me en 2004, pour 109,2 M€ en 2010 et maintenant 57,7 M€). Nous avons défendu devant la représentation nationale le fait que l'AFPA est percutée dans sa performance sociale : nous souhaitons rappeler ici qu'en 2008, 66% des stagiaires formés au plan national à l'AFPA étaient demandeurs d'emplois et que 70% accédaient à un emploi issus de la formation !

Dans notre région, lorsque 270 jeunes sortant du nouveau bac professionnel ne sont pas surs de trouver une place pour continuer leur étude en BTS comme les 90 jeunes qui ne trouveront pas de place pour obtenir un CAP, on ne peut que soutenir le Conseil Régional face à la politique gouvernementale ce que fait l'avis que nous voterons.

Nous regrettons toutefois que cette opposition ne se traduise pas par une politique plus volontariste et nous sommes demandeurs d'un suivi rigoureux sur :

- les conséquences du passage au bac pro en 3 ans,
- les jeunes qui n'ont pas obtenu de formation souhaitée faute de place par département,
- le décrochage de notre jeunesse en approfondissant ses motifs,
- une radiographie de la formation professionnelle en région Centre en demandant à la DIRRECTE des informations et statistiques précises relatives à la formation des entreprises de la région quelque soit leur taille,
- des initiatives innovantes du Conseil régional pour promouvoir la formation professionnelle et la formation tout au long de la vie.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Louis CORVAISIER / Simon LOPEZ